



ESSENTIEL 2021

Comité de la Loire de la Ligue contre le cancer



ESSENTIEL 2021

NOTRE VOCATION

La vocation d'un Comité départemental de la Ligue est de lutter contre les cancers et toutes leurs conséquences. La Ligue contre le cancer est la seule organisation non gouvernementale sur le territoire national qui agit sur l'ensemble des domaines décrits ci-après, dans la lutte contre les cancers.

Elle déploie son activité dans les domaines de la recherche, de la prévention et de la promotion des dépistages, de l'action pour les personnes malades et à travers sa 4^{ème} mission « société et politiques de santé ».

La Ligue dispose d'une école de formation pour soutenir ses activités en formant ses bénévoles et salariés.

MODELE SOCIO-ECONOMIQUE

Le Comité départemental de la Loire est une association membre de La Ligue contre le cancer. Il contribue à assurer une présence sur tout le territoire national, en métropole et en Outre-Mer.

Le Comité départemental de la Loire est quasiment financé que par la générosité du public. Ceci garantit son indépendance tant vis-à-vis des pouvoirs publics que d'acteurs privés intervenants notamment dans le domaine de la santé.

Il réalise et/ou fait réaliser des actions entrant dans la lutte contre les cancers. Ses travaux sont conduits par des salariés et des bénévoles. Ils interviennent dans les domaines administratifs, comptables et dans les missions sociales de la Ligue. Les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

L'année 2021 a permis de :

- Développer de nouvelles actions en faveur des personnes malades : ateliers cognitifs et accompagnement par coaching.
- Mettre en œuvre une action en faveur des adolescents et jeunes adultes.
- Candidater à l'appel à projets de l'ARS sur les soins de support en post-traitement
- Répondre à l'appel à projet de l'INCA pour améliorer le maintien et le retour en emploi des personnes atteintes de cancer.
- Mobiliser les acteurs du territoire pour Octobre Rose, en multipliant les actions et le nombre de partenaires notamment en créant une exposition « Stéphanoises au cœur d'Octobre Rose ».

BENEVOLES ET SALARIES

Près d'une centaine de bénévoles agissent au sein du Comité de la Loire, certains plusieurs fois par semaine d'autres se mobilisent pour une action d'envergure.

L'engagement des salariés aux côtés des bénévoles est essentiel pour mettre en œuvre les projets décidés par la gouvernance.

L'équipe se compose de :

Une directrice, Fabienne COUVREUR

Une assistante de direction, Angélique LAVAL

Deux secrétaires-comptable, Corinne SAUVIGNET et Françoise LOSPIED

Trois chargées de prévention, Romane BERAUD, Claudie METHE et Ophélie MONTAGNE

Une conseillère en économie sociale et familiale, Sophie BONAMOUR

Un jeune en service civique.

Des stagiaires accueillis tout au long de l'année.

Deux psychologues vacataires.

Un professeur de yoga.

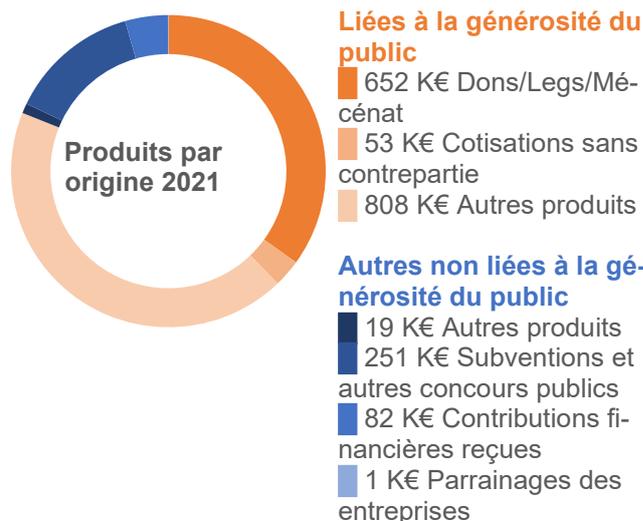
Un intervenant en méditation.

Une podologue.

Une professeure d'activités physiques adaptées mise à disposition par Loire Profession Sport.

Une esthéticienne mise à disposition par le Centre Hospitalier Georges Claudinon.

LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI A PARTIR DU CROD (Compte de Résultat par Origine et Destination)

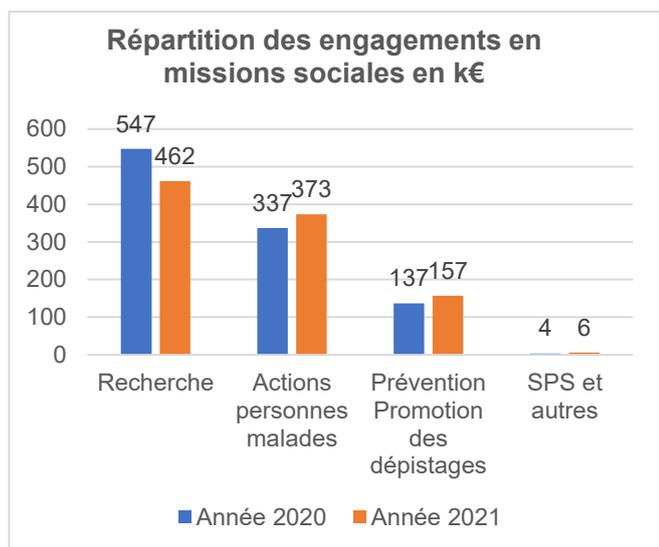
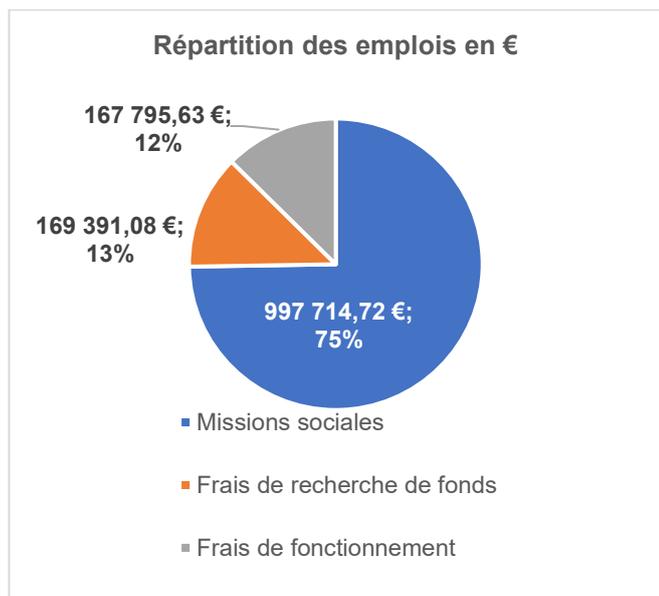


On constate une augmentation des produits liés à la générosité du public qui provient essentiellement d'une hausse des dons (642 K€ contre 549 K€) et des autres



produits qui comprennent dorénavant les legs et assurances vie reversés par le siège (697 K€). Ces produits intègrent désormais les cotisations des adhérents pour 53 K€ lesquels sont en diminution, 6 638 adhérents, contre 6709 en 2020.

Les subventions sont également très élevées et correspondent à la réponse à deux appels à projet, un de l'ARS et l'autre de l'INCA mais aussi à une subvention exceptionnelle de la CAF, à un soutien de Roanne Agglo, à une augmentation de la subvention de la CPAM de la Loire. On constate un maintien des subventions de la ville de St-Etienne, de St-Etienne Métropole et du CGET et de quelques collectivités.



On constate un maintien du financement des missions sociales avec une augmentation des actions pour les personnes malades, liée au développement de nouveaux projets et à une évolution des actions de prévention, qui est dûe essentiellement à un retour à des conditions normales d'activité.

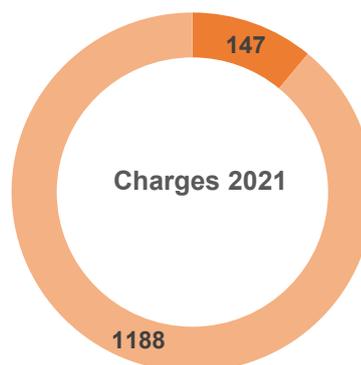
Ratio missions sociales/total des emplois (hors dotations aux provisions et dépréciations, impôts sur les bénéfices et reports en fonds dédiés de l'exercice).

997 714.72/1 334 901.43=74.74 %

Le Comité est dans la norme recommandée qui est de 70 %.

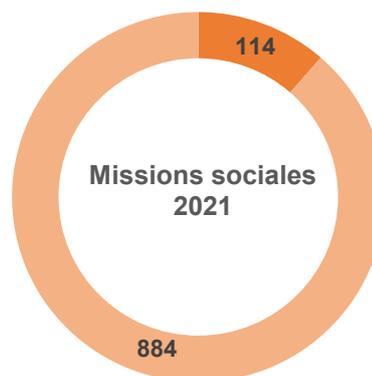
LA GENEROSITE DU PUBLIC ET SON UTILISATION (CER Compte d'Emploi des Ressources)

• Charges de l'année 2021



1 188 K€ des charges en 2021 ont été financées par la générosité du public soit 89 %.

• Part des **missions sociales** financée par la générosité du public



89% des missions sociales en 2021, soit 884 KE, ont été financés par la générosité du public.

• Ressources de la générosité du public reportées en début d'exercice comparées à celles constatées en fin d'exercice.

On constate qu'il n'y a pas de report de ressources de la générosité du public en début d'exercice, par contre en fin d'exercice, 1 035 € sont reportés à la demande de la personne qui a fait un don affecté.



COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE (K€)	2021	2020
Produits d'exploitation	1 894	1 381
Charges d'exploitation	- 1 563	- 1 366
Résultat d'exploitation	330	15
Produits financiers	5	6
Charges financières	-2	-2
Résultat financier	3	4
Résultat courant avant impôts	333	19
Produits exceptionnels	13	12
Charges exceptionnelles		-2
Résultat exceptionnel	13	10
Impôts sur les bénéfices	-1	-1
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	46	52
Engagements à réaliser sur les ressources affectées	- 218	- 48
Excédent ou déficit	346	28
Contributions volontaires en nature	82	73
Charges des contributions volontaires en nature	- 82	- 73

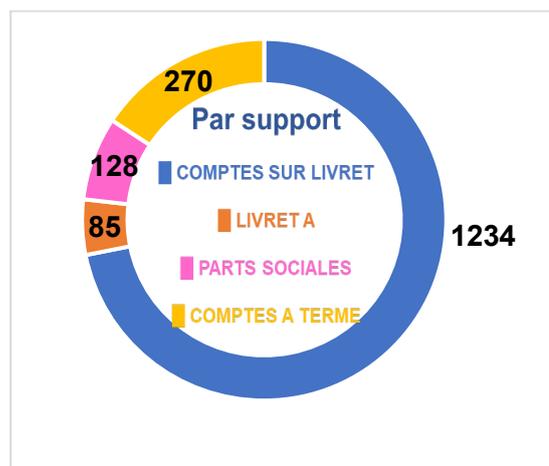
BILAN

BILAN SYNTETIQUE (K€)	2021		2020	
ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	574	111	463	485
Immobilisations incorporelles	1	1		
Immobilisations corporelles	573	110	463	485
<i>dont biens reçus par legs destinés à être cédés</i>	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT	2 653		2 653	2 037
dont valeurs mobilières de placement	128	X	128	127
dont disponibilités	1 947	X	1 947	1 456
Charges constatées d'avance	3		3	4
TOTAL ACTIF	3 227	111	3 116	2 037
Engagements reçus	-	-	-	-
PASSIF			NET	NET
Fonds propres			1 868	1 531
Fonds reportés et dédiés			221	56
Provisions pour risques et charges			61	50
Emprunts			139	158
Dettes			827	727
Produits constatés d'avance			-	-
TOTAL PASSIF			3 116	2 522
Engagements donnés			-	-

Le résultat excédentaire a engendré une augmentation des fonds propres.

Le Comité dispose de 11.65 mois de réserve, ce qui est dans la fourchette recommandée.

Placements financiers, nature et montants en K€



Pour la politique de placement, le Comité se réfère à la charte des placements en vigueur au sein de notre organisation.

L'EVALUATION

Une grande partie des engagements financiers de la Ligue concerne la recherche. Pour cette raison, cette dernière fait l'objet d'une évaluation pointue.

L'évaluation des équipes et projets de recherche soutenus par la Ligue se fait dans chaque étape du projet :

- En amont : les projets déposés dans le cadre des appels à projets de la Ligue, aussi bien au niveau national que régional, font l'objet d'une expertise rigoureuse de la part de commissions d'experts indépendants de la Ligue et ayant signé des déclarations de liens d'intérêt. Ces expertises sont discutées lors de sessions plénières et la liste des projets méritant d'être financés est approuvée par le Conseil Scientifique National ou Régional. Les engagements budgétaires relatifs à ces projets sont approuvés par le Conseil d'Administration (national ou départemental).

- Pendant : des rapports d'activité scientifique et budgétaire, finaux ou intermédiaires (pour les projets pluriannuels), sont demandés aux porteurs. L'avancement, aussi bien scientifique que des dépenses budgétaires, est évalué par les experts de la Ligue. L'avis positif des instances scientifiques conditionne la poursuite du financement le cas échéant

- Après : un suivi des résultats, issus des travaux financés, est effectué à travers le suivi des publications et communications scientifiques afférentes. Des chercheurs sont également invités à présenter leurs travaux lors des événements de communication grand public organisés par la Ligue à chaque échelon.

LES ORGANES DE CONTROLE

- Commissaire aux comptes

Les comptes 2021 ont été certifiés par M. Bruno PERRIN, Commissaire aux comptes.

- Dons en confiance

Membre du Don en confiance, la Ligue contre le cancer est, à ce titre soumise à un contrôle continu des appels à la générosité du public et de l'utilisation des fonds collectés.

- Cour des comptes

La Cour des comptes assure le contrôle de l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Son dernier rapport sur la Ligue contre le cancer, oublié en février 2015, est consultable sur : www.ccomptes.fr

- Comité d'audit interne

Celui-ci évalue et contrôle les risques financiers et non financiers potentiels auxquels le Siège de la Fédération et les Comités départementaux sont susceptibles d'être exposés du fait de leurs activités.

À NOTER

Toutes les informations présentées dans « L'essentiel » sont extraites des comptes annuels ainsi que du rapport annuel 2021.

Vous pouvez accéder aux comptes annuels 2021 du Comité départemental de la Loire ainsi qu'au rapport du Commissaire aux comptes sur le site Internet du Journal Officiel www.journal-officiel.gouv.fr, sur le site Internet du Comité www.ligue-cancer.net/cd42, ainsi que sur demande écrite au siège du Comité départemental situé au 04 77 32 40 55.





COMITE DE LA LOIRE
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

4 rue Emile Noirot 42100 ST-ETIENNE
04 77 32 40 55

cd42@ligue-cancer.net

